CONGRÈS DES ÉLUS DE MARTINIQUE

# RAPPORT DU PRESIDENT
# DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE

**A**

**MESDAMES ET MESSIEURS**
**LES MEMBRES DU CONGRES DES ELUS**
**DE MARTINIQUE**

**SEANCE DU 21 DECEMBRE 2022**

# RAPPORT SUR LES PRECONISATIONS PROPOSEES PAR LA COMMISSION AD HOC DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE

**(Rapport modifié suite à la Commission Ad Hoc du 13 décembre 2022)**

Document de travail

# INTRODUCTION

Le Congrès des élus de Martinique, temps de travail et de cohésion collective pour rechercher des solutions au regard de la situation sociale, démographique, culturelle, économique fortement dégradée de notre Martinique réuni le 12 Juillet 2022, a retenu 7 thématiques autour desquelles les pistes de réflexion s'organiseraient à savoir :

- Mieux être et mieux vivre ensemble en Martinique
- Répondre à l'urgence démographique
- Résilience et gestion durable du territoire
- Affirmer l'identité et la fierté martiniquaises
- Réformer le cadre institutionnel et instituer un droit à l'initiative
- Réussir le défi de l'autonomie alimentaire
- La performance économique territoriale

Pour ce faire, une commission ad hoc chargée d'organiser, d'animer et de suivre les travaux de réflexion a été mise en place le 19 Juillet 2022. Cette dernière a défini ses modalités organisationnelles, le 26 Juillet 2022. Elle a ainsi constitué 3 groupes de travail d'une dizaine de membres, un groupe de travail « Diagnostic », un groupe de travail « Préconisations » et un groupe de travail « Nouvelles compétences et pouvoirs normatifs à négocier »

La Commission ad hoc du Congrès a également désigné les animateurs de ces différents groupes.

Lancé le 18 Octobre 2022, le groupe de travail PRECONISATIONS animé par M. Alexandre VENTADOUR, Conseiller à l'Assemblée comprend les membres suivants :

BEAUNOL Jean-François
CASANOVA Sandra
CONCONNE Catherine
COUTURIER Gilbert
DI GERONIMO Benedicte
LAGUERRE Didier
MARIE-SAINTE Daniel
MONROSE Michelle
NADEAU Marcellin
ODONNAT Fernand
VENTADOUR Alexandre

Les préconisations initiales proviennent :
- des auditions des acteurs socioéconomiques, institutionnels et de la société civile menées par le groupe diagnostic
- de la plateforme numérique de consultation citoyenne en ligne
-des enquêtes
-des réunions publiques
- des travaux internes à l'administration territoriale

A partir des éléments du rapport diagnostic et des éléments précités, la méthode mise en œuvre par la commission ad hoc a consisté à ne retenir pour chaque thématique que :
1) les propositions pouvant être initiées dans le cadre actuel mais susceptibles de faire l'objet d'une évolution réglementaire d'une part
2) d'autre part les préconisations relevant d'évolution réglementaire ou institutionnelle.

La commission propose, par ailleurs, qu'un document retraçant les préconisations d'amélioration de l'action publique soit élaboré ultérieurement.
Le document pourra faire l'objet de modifications qui seront transmises dans les délais réglementaires d'un jour franc avant la réunion du Congrès.

Document de travail

# 1. MIEUX ÊTRE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE EN MARTINIQUE

## PROPOSITIONS D'ACTIONS POUVANT ÊTRE INITIEES DANS LE CADRE ACTUEL, SUSCEPTIBLES D'UNE EVOLUTION REGLEMENTAIRE

### Logement en Martinique

- Améliorer le dispositif de la viabilisation primaire (Fonds Régional Aménagement Foncier Urbain FRAFU)
- Faciliter les procédures d'accès au foncier par une politique volontariste de remembrement pour les opérations de redynamisation des centres urbains
- Développer les nouveaux types d'habitat, notamment intergénérationnel
- Accélérer le rythme de création de nouveaux logements sociaux
- Développer les filières de traitement de l'amiante

### Santé

- Etablir une feuille de route régionale de lutte ambitieuse contre les cancers
- Consolider l'accès à la prévention et aux innovations thérapeutiques, avec le soutien des associations et des municipalités
- Envisager une MIG (Mission d'Intérêt Général) spéciale Martinique pour prendre en compte le coût global de la santé en territoire insulaire
- Développer les dispositifs locaux de prévention et de protection en matière de santé mentale

### Sécurité

- Faciliter l'accès à l'aide juridictionnelle aux justiciables les plus précaires
- Créer sur le territoire un CEF (Centre Educatif Fermé) et un CER (Centre Educatif Renforcé)
- Renforcer les moyens de contrôle en mer avec l'installation de radars côtiers assurant la surveillance des eaux martiniquaises
- Mettre en place d'un Contrat Territorial de Prévention et de lutte contre la délinquance en partenariat avec l'Etat, l'Association des Maires, les EPCI et les acteurs / forces vives du territoire
- Développer la synergie entre les polices municipales, les agents de médiation, la gendarmerie et la police nationale dans le cadre notamment des CLSPD et CISPD
- Assurer le financement conjoint CTM – Etat de moyens de sécurité d'intérêt territorial
- Mettre en place des contrôle conjoints Martinique – Sainte-Lucie dans le canal et dans nos Zones Economiques Exclusives respectives ainsi que l'interopérabilité des

Document de travail

moyens matériels et des moyens de communication des forces de l'ordre de Sainte-Lucie et de la Martinique
- Mettre en place des canaux d'échanges d'informations (radio) entre Sainte-Lucie et la Martinique afin de faciliter les échanges entre Polices et entre administrations pénitentiaires
- Créer un poste de magistrat de liaison chargé de la coopération judiciaire internationale avec les pays de la Caraïbe et basé à Sainte-Lucie

### Egalité femmes/homme

- Réaliser et mettre à jour régulièrement un diagnostic territorial global égalité F/H pour mieux asseoir les politiques institutionnelles
- Engager une campagne de communication pérenne sur la culture égalité F/H
- Travailler à l'échelle du territoire à la réduction de l'écart de rémunération F-H
- Mettre en place une charte contre le sexisme et toute autre forme de discrimination
- Renforcer les moyens techniques et humains de la délégation territoriale à l'égalité F-H

### Sport

- Mettre en place une bourse de l'emploi sportif
- Soutenir et redynamiser le bénévolat, grâce auquel le monde sportif et associatif fonctionne
- Favoriser une pratique régulière des activités physiques, notamment par une offre de transport plus proche des besoins et des équipements
- Accompagner les municipalités et les collectivités dans la professionnalisation des animateurs municipaux, notamment dans le domaine sportif

## PROPOSITIONS D'ACTIONS NECESSITANT UNE EVOLUTION REGLEMENTAIRE OU INSTITUTIONNELLE

### Logement en Martinique

- Réformer la LBU, notamment en prévoyant le financement de l'accompagnement social.
- Engager une réforme foncière

### Santé

- Renforcer la participation des institutions politiques locales à la définition de la politique de santé
- Disposer d'une compétence renforcée en matière de planification d'investissement et de financement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Disposer d'une compétence partagée claire ARS/CTM pour la lutte anti-vectorielle (dengue, chikungunia, etc)

Document de travail

- Affirmer une co-responsabilité réglementaire des collectivités dans la gestion des crises sanitaires
- Régionaliser les enveloppes budgétaires de l'Etat dans le domaine de la santé et en confier la gestion à la CTM
- Disposer d'une compétence en matière de santé environnementale permettant de réglementer la lutte contre la pollution de notre environnement (eaux, rivières mer, chlordécone, sargasse.)
- Renforcer la compétence de la CTM dans la maitrise la police de l'eau et de la biodiversité

**Sécurité**

- Solliciter une compétence partagée entre la CTM et l'Etat en matière de sécurité et de définition des politiques publiques en matière de lutte contre la délinquance, notamment en augmentant les moyens d'intervention

Document de travail